



## SODIFREX-LE CAPUCIN...

... un fabricant responsable, engagé envers :

### LA QUALITÉ, sous tous ses aspects :



- *Tous nos produits acier* sont **électro-zingués** après construction, juste avant la finition par poudrage électrostatique. Cette opération est coûteuse, mais combien utile car elle assure une protection maximum à tous les types d'expositions en extérieur. Le certificat de test au brouillard salin, pour chaque type de produit, est disponible sur simple demande.
- Le poudrage électrostatique avec des poudres 100 % polyester, agréées "Qualicoat", cuisant à 200°, vient compléter cette protection et embellir le produit par un aspect "émail".
- L'*acier inoxydable* utilisé pour nos fabrications haut de gamme est un acier bas carbone, type 304L (1.4307). Les plaques nues (banc Métro par exemple) sont ébavurées et brossées, puis protégées par un film PVC.



- *Les bois résineux* sont traités en cl. 3 (hors contact permanent avec le sol) ou cl. 4 (en contact permanent avec le sol) et sont labélisés .
- *Les bois exotiques*, de qualité supérieure et d'origine contrôlée, sont séchés à l'air libre sur notre parc. Ils sont naturellement imputrescibles et n'ont besoin d'aucun traitement chimique.

### LA SÉCURITÉ :



- Nos bancs, tables-bancs... testés "robustesse et stabilité" par le CERIB, sont agréés NF P99-610. Et puis, le souci du détail...
- Cache-écrous pour gommer les saillies des boulons,
- Profilé plastique souple sur les bords des tôles nues (Métro inox).



### LES DÉLAIS D'EXPÉDITION :

- Le jour même, ou le lendemain, pour les petites et moyennes quantités (plusieurs dizaines par réf.),
- A convenir pour marchés importants,
- A préciser pour les produits hors nos fabrications (varie de 1 à 5 semaines).

### LE SERVICE APRÈS VENTE :

la meilleure garantie ?... notre pérennité : plus de 30 ans de suivi, à ce jour, pour nos premières fabrications.

- *Notre engagement garantie officielle* portant sur la robustesse, l'oxydation, les matières premières... excluant l'usure normale, les dégradations accidentelles ou volontaires, les évolutions naturelles du bois suivant les conditions climatiques (légères déformations, fendillements, gerces...) :
  - 3 ans sur toutes nos fabrications,
  - 10 ans pour les bois, portant sur l'imputrescibilité.
  - pour les produits négociés : application de la garantie du confrère fabricant.
- *Fourniture des pièces détachées* : pendant 5 ans au minimum après tout changement de modèle, sauf pièces concernant les fabrications hors nos ateliers, dont la durée, suivant les produits, est précisée sur demande.

### FABRICATIONS SPÉCIALES OU PERSONNALISÉES :

soumettez-nous vos projets. Nous les étudierons et vous adresserons un devis gratuit.

**SODIFREX-LE CAPUCIN**, c'est tout ça... au quotidien